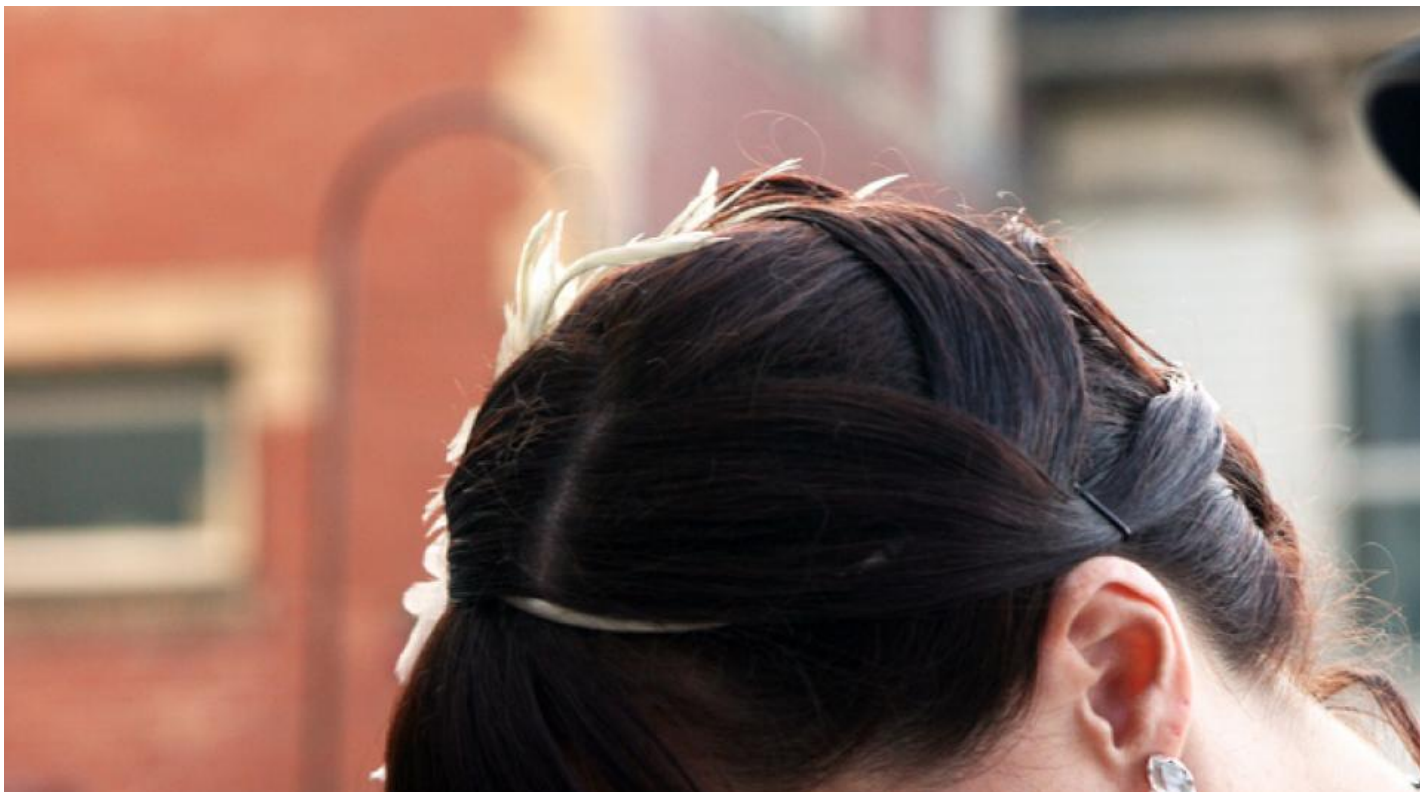


Qui sont les perturbateurs endocriniens et comment nuisent-ils à notre santé ?



Bisphénol A, distilbène... Ces perturbateurs endocriniens sont présents partout, de nos assiettes à nos salles de bain. Zoom sur ces substances chimiques qui empoisonnent nos produits du quotidien.

Avec Olivier Andraut et Luc Multigner

Atlantico : L'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses) publie des conclusions alarmantes sur le Bisphénol A. Cette substance chimique appartient à la famille des perturbateurs endocriniens. Que sont-ils ? En quoi leur présence représente-t-elle un danger pour la santé ? Quels sont précisément les effets nocifs ?

Luc Multigner : Les perturbateurs endocriniens font référence aux substances chimiques, naturelles ou synthétiques, présentant certaines caractéristiques propres aux hormones naturelles. De ce fait, elles sont suspectées de pouvoir générer des effets indésirables pour la santé. **On peut ainsi évoquer des effets sur la fertilité, le développement fœtal des jeunes enfants et la survenue de certains cancers.** Mais si un tel lien est avéré pour quelques substances (par exemple le distilbène), pour la majeure partie des substances qualifiées, parfois abusivement, de perturbateurs endocriniens c'est encore loin d'être le cas.

Comme le disait Victor Hugo, "savoir ce que l'on affronte est alarmant, mais l'ignorer est terrible." Fort heureusement, ces alertes ne sont pas ignorées. Mais y faire face passe par l'amélioration des connaissances sur la dangerosité des substances chimiques mais aussi des niveaux d'exposition de la population. C'est l'évaluation des risques, qui tenant compte du danger et de l'exposition, est à même d'apporter des informations pertinentes permettant aux pouvoirs publics de prendre des mesures réglementaires destinées à protéger la population. Mais il est indispensable que l'évaluation des risques soit transparente, rigoureuse, indépendante et accessible.

Olivier Andraut : Les perturbateurs endocriniens, qualifient des substances chimiques de synthèse. Ils ressemblent aux hormones naturelles. **Notre organisme va être réceptif aux perturbateurs endocriniens à faible dose. En quelque sorte on est piégé par notre propre organisme.** Les perturbateurs endocriniens peuvent agir à des périodes précises : fœtus, jeunes enfants... Une exposition lors de ces périodes peut avoir des dégâts sur le développement ultérieur : précocité du développement sexuel des jeunes filles, risques de défaut de fertilité chez les hommes notamment C'est tous ces éléments mis bout à bout qui font que les autorités doivent se saisir du problème des perturbateurs endocriniens.

Le mélange de plusieurs d'entre eux, peut provoquer un "effet cocktail", quels sont les risques? Dans

quelle mesure ce "cocktail" multiplie-t-il la dangerosité des perturbateurs endocriniens ?

Luc Multigner : L'effet des mélanges ne concerne pas que les perturbateurs endocriniens. C'est une question qui se pose pour l'ensemble des substances chimiques auxquelles nous sommes exposés. **Dans l'état actuel des connaissances on ne peut prédire dans quel sens la multi-exposition, y compris à des perturbateurs endocriniens, peut se traduire en termes de dangers et de risques.** C'est incorrect de dire que les substances qu'on qualifie de perturbateurs endocriniens possèdent des modes d'actions similaires. La réalité est bien plus complexe. La problématique des mélanges est un domaine de recherche qui est au stade exploratoire et qui se trouve face à des difficultés méthodologiques majeures. C'est un vrai défi scientifique.

Une récente étude de L'association UFC-Que choisir ([cliquez ici pour la consulter](#)) annonce que certains de nos produits cosmétiques contiendraient des composés chimiques qui seraient nocifs pour notre santé. Quels sont les produits cosmétiques à éviter ? Comment les reconnaître ?

Luc Multigner : Il n'y a pas de produits cosmétiques particuliers à éviter. **Il incombe aux fabricants de garantir que leurs produits satisfont aux exigences législatives, réglementaires et ne présentant aucun danger pour la santé.** C'est aux pouvoirs publics de contrôler que ces produits répondent à la réglementation celle-ci étant par ailleurs en évolution permanente en fonction des nouvelles connaissances. En France, l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé (ANSM) encadre l'évaluation de la qualité et de la sécurité d'emploi des produits cosmétiques. Une recommandation qui peut être faite serait de réduire, tant que faire se peut, l'usage de produits cosmétiques non indispensables chez la femme enceinte et le nourrisson. Cela s'explique par la très grande sensibilité de l'embryon, du fœtus et du jeune enfant à de nombreux agents chimiques exogènes, qu'ils soient synthétiques ou naturels.

Olivier Andrault : Pour les consommateurs : le premier conseil est d'utiliser les produits qui sont adaptés à chaque âge. Ensuite nous conseillons aux consommateurs qui veulent se prémunir des risques en vertu du principe de précaution, d'utiliser certains produits Bio (Nature et progrès, bdih, cosmébio...)

Au-delà des conseils consommateurs, on demande aux fabricants d'arrêter d'utiliser ces produits qui soulèvent de gros soupçons sur leur nocivité éventuelle sans attendre que le cadre réglementaire soit renforcé.